

## Procès-verbal de contrôle d'une installation électrique en BT et TBT

**NON CONFORME**

Date inspection: 03/01/2024

Inspecteur: Wesley Carels

Mentor: -

Installateur: -

Étiquette d'identification:

N° TVA:-

Référence client: -

Marque et type d'appareil de mesure:  
Métrel Eurotest ET61557

Numéro de série: 19481250

Date rapport: 03/01/2024

### Adresse de l'installation

Rue	Moortebeekstraat
Numéro	61
Boîte	
Postcode	1700
Commune	Dilbeek
Pays	Belgique

### Propriétaire

Nom	Via immo
Rue	Moortebeekstraat
Numéro	61
Boîte	
Postcode	1700
Commune	Dilbeek
Pays	Belgique

### Installateur

Nom	-
N° TVA	-
Numéro de téléphone	-
E-mail	-

Type : maison

EAN : 54

N° compteur : 94603853

 Non communiqué

Image du tableau de repartition et de manoeuvre:



### Type de contrôle:

 Distributeur: FLUVIUS  
 Nombres tableaux: 2  
 Prise de terre: Boucle

Visite de contrôle d'une installation domestique selon (AR 08/09/2019) - RGIE Livre 1 - 6.5. et 4.2.4.3.

Tension: 3~230V

Liaison comp / tableau: 6 mm²

Protection Max: 32 A

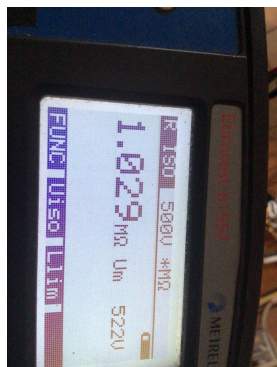
Nombre de circuits: 14

Ri général: 1,029 MΩ

RE: 10,32 Ω

OK

OK



**DISPOSITIF DE PROTECTION À COURANT DIFFÉRENTIEL - RÉSIDUEL**

IΔ (mA)	In (A)	In - autres (A)	IΔt	Type	Circuits protégés	Test	x 2,5
30	40	-	-	A	3	OK	OK
300	40	-	-	A	Alle	OK	OK
300	40	-	-	A	1	OK	OK

**DESCRIPTION INSTALLATION**

Nombres circuits	Curve	Protection IN (A)	(autres)	P	Section (mm²)
4	U	20		2	2,5
6	U	16		2	2,5
2	U	25		4	4
2	U	10		2	1,5

<b>Contrôle visuel (général)</b>	NOK	<b>Contact direct</b>	NOK	<b>Contact indirect</b>	OK
<b>Raccordement</b>	OK	<b>schéma en annexe par Acég asbl</b>	NA		
<b>Liaisons équipotentielles</b>	BON	<b>Section des conducteurs</b>	OK		
<b>Continuité</b>	NOK	<b>Éclairage / machines</b>	NVT		

**REMARQUES / INFRACTIONS / NOTES**

- I1.01 Prévoir et/ou complété le schéma unifilaire de l'installation. (Livre 1 Section 2.12 - 2.13 et 3.1.2 et 9.1.2)
  - I1.02 Prévoir et/ou complété le plan de position de l'installation. (Livre 1 Section 2.12 - 2.13 et 3.1.2 et 9.1.2)
  - I2.02 La continuité des conducteurs de protection et/ou équipotentielles n'est pas garantie . (Livre 1 Sous-section 5.3.5.3.G. et 5.4.3.5)
  - I5.02.01 Chaque circuit élémentaire est identifié par une lettre majuscule de l'alphabet. Chaque point lumineux et chaque socle de prise de courant sont identifiés par un numéro donnant l'ordre dans lequel on rencontre ces éléments dans le circuit élémentaire en partant du dispositif de protection contre les surintensités, situé en amont du circuit. (Livre 1 sous-section 3.1.2.1.)
  - I5.09 Potéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles (Livre 1 Section 5.1.4. et 4.2.2.3.)
  - I5.13 La tension nominale de service n'est pas indiqué clairement sur le tableau (Livre 1 Sous-section 3.1.3.3.)
  - I6.01 Prévoir un interrupteur dispositif de protection à courant différentiel-résiduel, muni d'un dispositif de plombage, à l'origine de l'installation (Livre 1 Sous-section 4.2.4.3.)
  - I8.13 Les câbles de type VTLmb, LMVVR, COAX, VVT sont interdits et doivent être remplacés par des câbles conforme Livre 1 Sous-section 5.2.1.2.
  - I9.03 Réaliser les connexions dans des coffrets, tableaux, boîtes de jonction ou de dérivation, aux bornes des interrupteurs, des prises de courant ou dans les structures de luminaires (Livre 1 Sous-section 5.2.6.1.)
- nota/note 18 L'installation électrique doit être entièrement vérifiée selon les impositions du RGIE livre 1.
- nota/note 27 Le code EAN de l'installation n'a pas pu nous être communiqué durant notre visite.
- nota/note 3 Il n'est pas exclu de constater d'autres manquements au moment d'un deuxième contrôle et/ou en soumettant les schémas.

**CONCLUSION**

- L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions de l'AR 08/09/2019 - RGIE Livre 1.** Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant le 3/1/2025. Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite de contrôle périodique sont exécutés sans retard et toutes les mesures adéquates sont prises pour qu'en cas de maintien en service de l'installation, lesdites infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

En outre pour les installations domestiques:

- la vérification de la disparition des infractions sera constatée par l'organisme agréé qui a réalisé la visite de contrôle
- le Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions est informé dans un délai d'un an par l'organisme agréé qui a effectué la visite de contrôle, de l'existence d'infractions au cas où il n'est pas donné suite à la remise en ordre de l'installation.

Cet exemplaire en pdf est la version originale et peut être diffusé en copie.

Nombre d'annexe(s):

### PUBLICATION DU RAPPORT D'INSPECTION

L'inspecteur Wesley Carels

De werknemer,  
Wesley Carels  
#113 - ACEG



#### Devoirs du propriétaire ou locataire dans les installations soumises au RGIE Livre 1 section 9.1.2.

Le procès-verbal de conformité ou de visite doit être conservé dans le dossier électrique de l'installation.  
Chaque modification apportée à l'installation doit être mentionnée dans le dossier électrique.  
Tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement à la présence d'installation électrique doit être communiqué à la Direction générale de l'Energie du Service public fédéral Economie.

#### Qualité

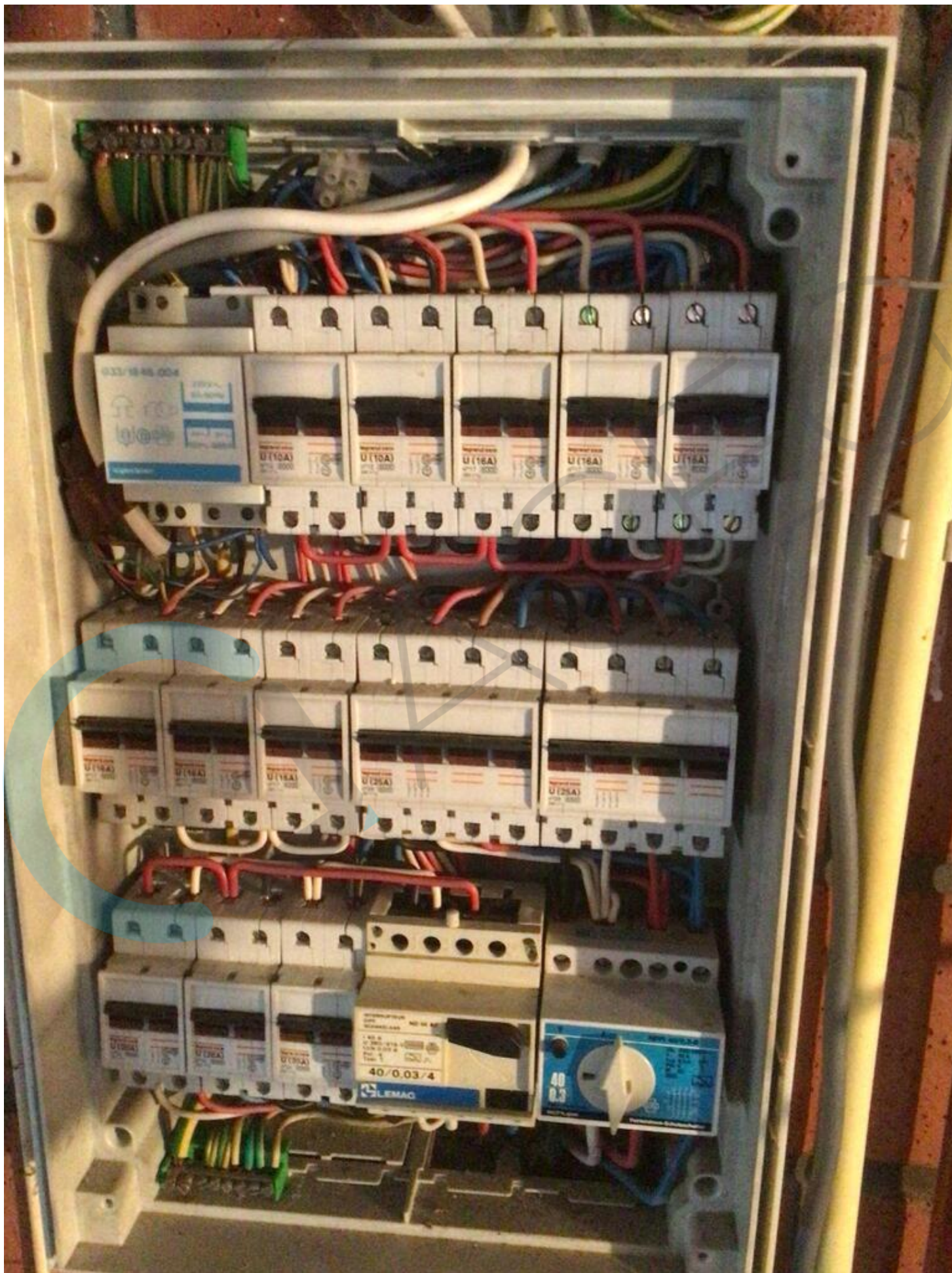
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et uniquement avec l'accord écrit de l'organisme et du demandeur.  
Le contrôle a porté sur les parties visibles et normalement accessibles de l'installation.

Pour toute question ou pour les conditions générales, veuillez consulter le site [www.aceg.be](http://www.aceg.be)

BE53 0689 0209 2953 | BTW BE0839.866.481

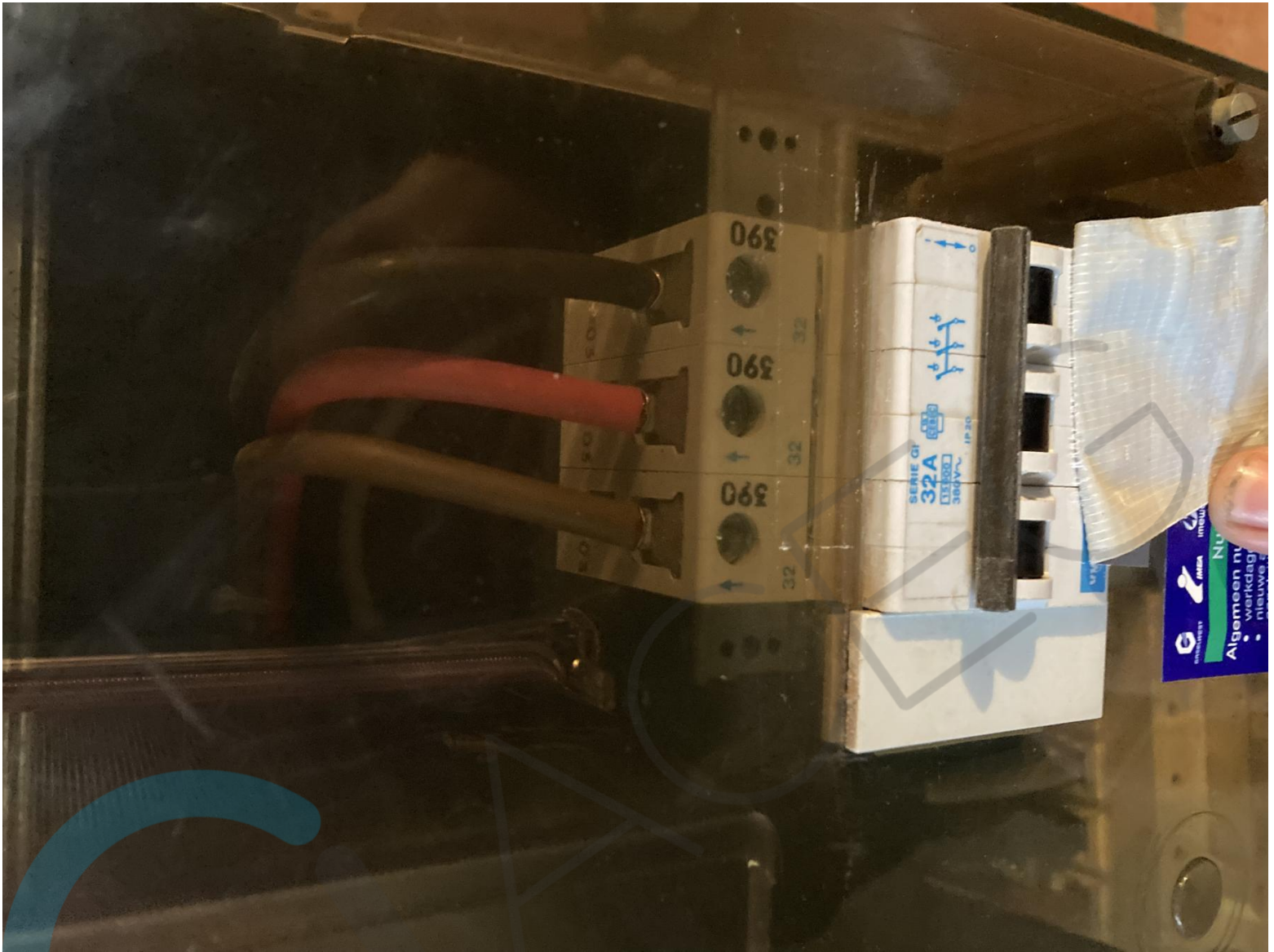
#### Feuille de route pour une installation qui n'est pas conforme:

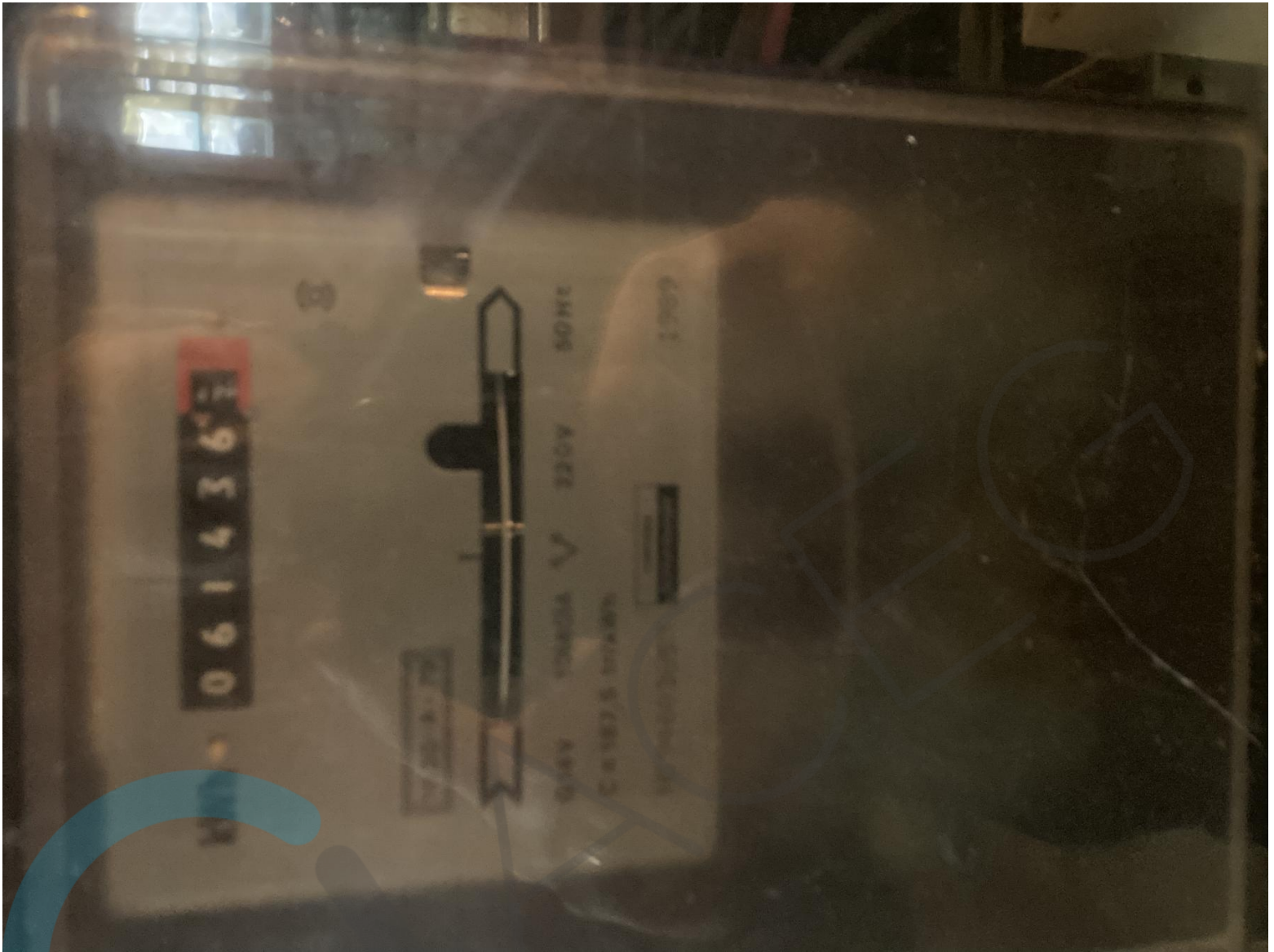
Etape 1	Etape 2	Etape 3
Lisez ce protocole attentivement et faites en sorte que toutes les violations ont été mis en règle, et prenez notes des remarques éventuelle à retenir.	Quand toutes les violations ont été mis en ordre, reprenez contacte avec ACEG où avec l'inspecteur d'ACEG pour un nouveau rendez-vous.	ACEG est à votre service pour tout autres contrôles nécessaire, ainsi que tout renseignements complémentaires.











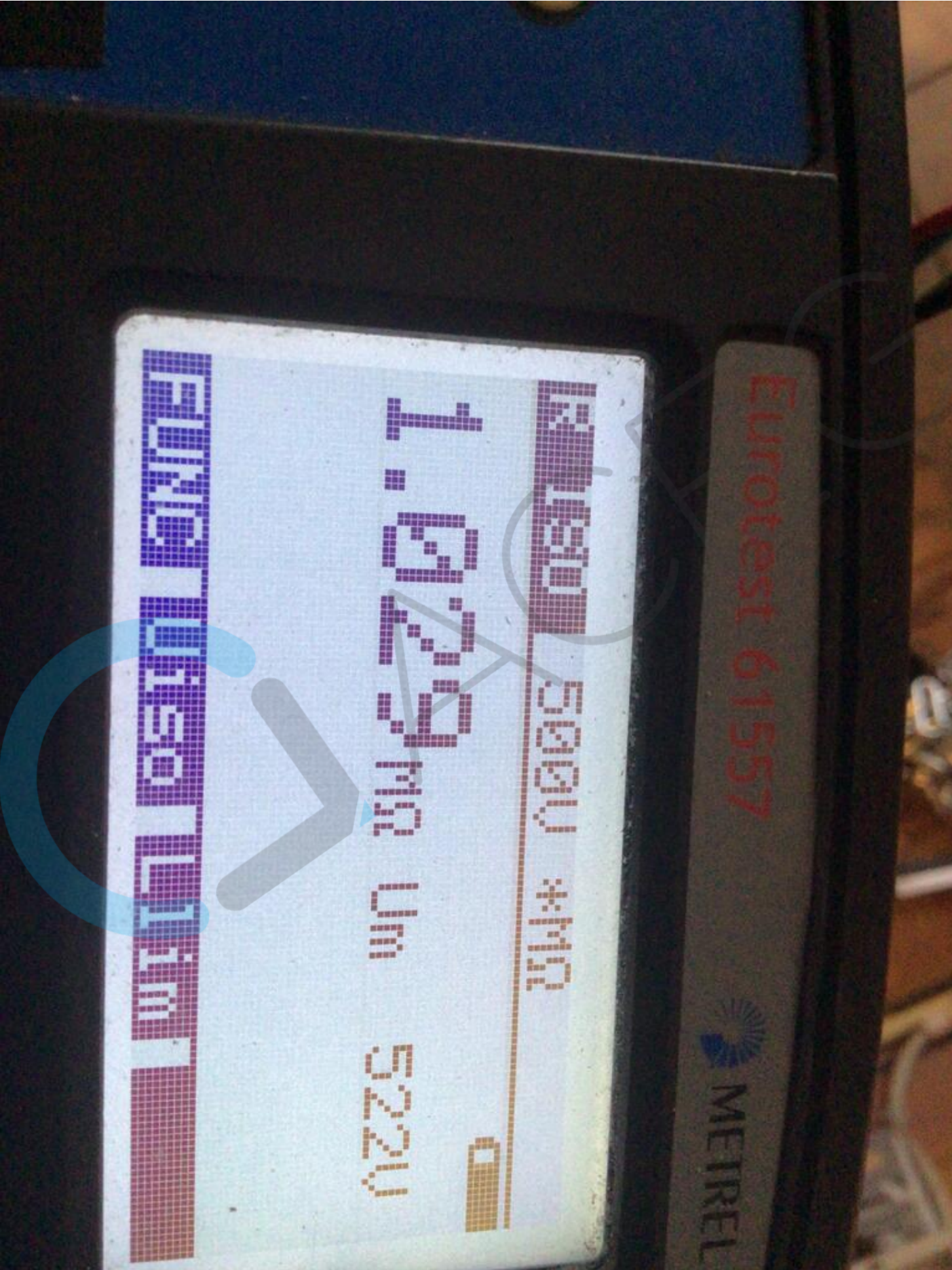












1.0232 MΩ

522U

5000V \*MΩ

Eurotest 61557

METREL